

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**RELATIVE AU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES  
(PPRT) des établissements GEOSEL et GEOMETHANE sur les territoires des  
communes de MANOSQUE, ST MARTIN-LES-EAUX, DAUPHIN, VOLX et VILLEMUS**

1 - Par arrêté préfectoral n° 2019-102-0003 du 12 avril 2019, l'ouverture d'une enquête publique sur le projet du PPRT des établissements GEOSEL et GEOMETHANE situés sur la commune de Manosque, a été prescrite pour une durée de 33 jours du 20 mai 2019 au 21 juin 2019. Le projet de PPRT peut être modifié à l'issue des consultations prévues aux articles R.562-7 et R.562-8 du code de l'Environnement.

Communes concernées : Manosque, Saint Martin-les-Eaux, Dauphin, Volx et Villemus.

2 - A l'issue de l'enquête publique, la décision d'approbation du PPRT des établissements Géosel et Géométhane sera prise par arrêté préfectoral.

3 – Commissaire enquêteur : Monsieur Pierre Reynier en qualité de titulaire .

4 - Les dossiers seront consultables durant l'enquête dans les cinq mairies selon les horaires d'ouverture suivants :

Mairie de Manosque ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00

Mairie de Dauphin ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00  
sauf le mercredi de 9h00 à 12h00 et fermée l'après-midi,

Mairie de Saint-Martin les Eaux ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de  
13h30 à 17h00 sauf le vendredi après-midi,

Mairie de Volx ouverte du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h45 à 17h30,

Mairie de Villemus ouverte le mardi et jeudi de 14h00 à 18h00.

Le public pourra consigner ses observations éventuelles sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, mis à disposition dans chaque mairie, ou les adresser par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur, à la mairie Manosque, ou encore par courrier électronique à l'adresse électronique suivante :

[enquete-publique-pprt-manosque@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:enquete-publique-pprt-manosque@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

Les observations devront parvenir avant la date de clôture de l'enquête. Chaque demande écrite devra préciser le nom de l'expéditeur, ses coordonnées et les références des parcelles concernées. Le registre d'enquête et les observations écrites par correspondance ou messagerie électronique seront mis en ligne sur le site:

<http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr>

5 – Permanences du commissaire enquêteur :

- **lundi 20 mai 2019**, de 9 heures à 12 heures, à la mairie de Manosque ;
- **mardi 28 mai 2019**, de 9 heures à 12 heures, à la mairie de Dauphin ;
- **samedi 8 juin 2019**, de 9 heures à 12 heures, à la mairie de Manosque ;
- **vendredi 14 juin 2019**, de 9 heures à 12 heures, à la mairie de Saint Martin les Eaux;
- **mardi 18 juin 2019**, de 9 heures à 12 heures, à la mairie de Volx ;

6 – A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter les copies du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur dans les cinq mairies et en préfecture des Alpes-

de-Haute-Provence, ainsi que sur le site internet des services de l'Etat dans les Alpes-de-Haute-Provence à l'adresse :

[www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-Autorisations-et-Avis/Listes-des-communes-par-ordre-Alphabetique/Liste-des-communes-commencant-par-M](http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-Autorisations-et-Avis/Listes-des-communes-par-ordre-Alphabetique/Liste-des-communes-commencant-par-M)

7 - La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) PACA, et la Direction Départementale des Territoires des Alpes-de-Haute-Provence sont conjointement responsables du projet.

Des informations peuvent être demandées à Monsieur Vincent Chirouze, de la DREAL PACA : [ut-04-05.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ut-04-05.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr). Chaque demande devra préciser les nom, prénom et coordonnées du demandeur.

8 – Le projet de PPRT est consultable sur internet à l'adresse :

[www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-Autorisations-et-Avis/Listes-des-communes-par-ordre-Alphabetique/Liste-des-communes-commencant-par-M](http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-Autorisations-et-Avis/Listes-des-communes-par-ordre-Alphabetique/Liste-des-communes-commencant-par-M)